



SYNDICAT DE L'ORGE



INFORMATION TRAVAUX A L'ATTENTION DES RIVERAINS DE LA ROUTE DE BELLANGER

Madame, Monsieur,

Afin de préserver la qualité du milieu naturel impacté par des infiltrations d'eaux usées, le Syndicat de l'Orge va intervenir sur les réseaux d'assainissement dans votre commune. C'est notamment le cas sur le réseau de collecte des eaux usées de la route de Bellanger.

Ainsi, nous vous informons qu'**à compter du lundi 24 février et pour une durée d'une semaine**, les entreprises REHACANA et GAIA TP, mandatées par le Syndicat de l'Orge, procéderont à la **réhabilitation par chemisage continu d'un tronçon du collecteur d'eaux usées de la route de Bellanger**.

Les travaux imposent de **fermer à la circulation la route de Bellanger au niveau des terrains de tennis, pendant la journée du 24/02/25 durant les horaires du chantier (8h-17h)**. La circulation sera possible en **demi-chaussée pendant le reste de la semaine**.

Les déviations qui seront mises en place pour la journée du 24/02/25 sont présentées au verso de ce courrier. La route sera rendue à la circulation le matin et le soir, en dehors des horaires de travaux ainsi que le weekend. De plus, les entreprises sont tenues de permettre aux services de secours de toujours être en mesure de circuler.

Par ailleurs, un cheminement piéton sécurisé sera mis en place dans les zones occupées par le chantier.

La collecte des déchets sera elle aussi maintenue pendant les travaux, avec les mêmes modalités que d'ordinaire. Pour les ordures ménagères merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Nous nous excusons par avance des désagréments que pourra occasionner ce chantier, malgré les aménagements mis en place.

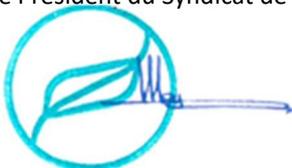
Pour toute situation particulière (déménagement, RDV médicaux, etc.) qui nécessiterait de circuler pendant les horaires de travaux, nous vous invitons à vous rapprocher du chef de chantier, lorsque les travaux commenceront.

Enfin, pour tout complément d'information, vous pouvez contacter aux coordonnées suivantes Laurent DAUVERGNE, chargé de la maîtrise d'œuvre de ces travaux, au service GPOA du Syndicat de l'Orge :

- Par téléphone au 01.64.59.26.55 ou au numéro unique 0 805 29 20 90 (appel gratuit d'un poste fixe ou portable) ;
- Par mail à laurent.dauvergne@syndicatdelorge.fr.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat de l'Orge



François CHOLLEY

La Maire de Sermaise



Magali Hautefeuille

